



CAVAL



LE PHARE
Séjours d'Accueil
Familial

Qui sommes-nous ?

L'association

L'association CAVAL, créée en 1976, s'adresse à un public diversifié, par le biais de ses différentes actions.

Dans le cadre de la Protection de l'enfance, l'association gère des lieux d'accueil pour publics en difficulté. A ce titre, elle dispose de deux lieux de vie : le Phare et Cap Horn. Par ailleurs, elle gère un service de vacances à vocation éducative : les vacances familiales.

L'association agit aussi dans le cadre de l'animation locale. A ce titre, elle gère un centre nautique, où la pratique de la voile, du kayak, est proposée dans une optique de mixité sociale.

L'équipe du Phare

Encadrée par la directrice et la cheffe de service, l'équipe est présente au quotidien. Elle se compose d'éducatrices et d'un psychologue.

Vous pouvez rencontrer ponctuellement la secrétaire, l'agent technique, le responsable des activités nautiques et la responsable de l'entretien des locaux.

L'équipe a pour mission d'observer et d'accompagner les relations familiales. Les observations et avis de l'équipe sont transmis à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Déroulement du séjour

L'accueil se fait sur un cycle de plusieurs week-ends et de séjours lors des vacances scolaires. Le calendrier de votre présence est établi en avance.

Vous êtes hébergés sur le lieu de vie Le Phare.

Le site est composé de logements individuels organisés autour d'espaces de vie collectifs. Vous êtes amenés à partager ces lieux avec d'autres familles accompagnées dans le cadre de séjours à plus long terme.

Lors de votre séjour, vous êtes acteur des temps du quotidien en famille (courses, préparation du repas, entretien du logement,...).

De nombreuses activités sont possibles (manuelles, artistiques, en bord de mer,...) Elles peuvent être de votre initiative ou être proposées collectivement aux autres personnes présentes sur le site. Ces moments offrent une ouverture sur de nouvelles expériences.

Tout au long de votre présence sur le lieu de vie, vous allez pouvoir partager des temps de vie familiale et ainsi redécouvrir les habitudes, rythmes et besoins de chacun.

Ces séjours peuvent vous permettre de réapprendre à vivre ensemble de manière plus sereine et consolider les liens avec vos enfants.

En cas de difficultés vous pouvez solliciter l'équipe afin d'être accompagné et soutenu tant dans vos relations familiales que pour la vie quotidienne.

Les objectifs d'un séjour au Phare

- Soutenir la parentalité à partir d'un quotidien partagé.
- Permettre la mise en place et l'évolution de droits de visite et d'hébergement.

Vos droits et vos devoirs au Phare

En tant que personne accueillie, vous avez le droit d'être informée, d'être entendue, de vous exprimer et de consulter votre dossier.

Il en est de même pour votre enfant, selon sa maturité, sa capacité d'expression et de compréhension.

Vous avez le devoir de respecter les règles de vie et le cadre d'accueil du lieu de vie.

Nos valeurs

Le respect

Le respect mutuel est important. Chacun doit donc respecter l'espace de vie des autres, ainsi que les lieux partagés. Par ailleurs, chacun doit également s'exprimer et se comporter de façon respectueuse envers les autres, qu'il s'agisse des parents, des enfants, ou des membres de l'équipe éducative.

Le « vivre-avec » et le « faire-avec »

Les enfants sont accueillis avec leurs parents, et l'objectif est de veiller à ce que tous soient accompagnés au mieux. L'équipe s'appuie pour cela sur le partage de chaque moment du quotidien et veille en premier lieu à l'intérêt et à la protection des enfants.

Avec les parents, l'équipe les accompagne en ce sens en faisant avec eux, dans le respect et la valorisation de leurs capacités. Elle aide à nommer leurs difficultés et à les dépasser pour trouver ensemble une voie d'accès vers un après plus apaisé. Ainsi l'équipe peut aider à surmonter la crise ou permettre de goûter au plaisir de se retrouver en famille.

La responsabilité et l'autonomie

Les parents restent responsables de leur(s) enfant(s), et l'équipe est là pour les soutenir dans l'expression de leurs choix et de leurs positions parentales.

Devise de l'île d'Yeu :
« In altum lumen et perfugium »
(Lumière et refuge en haute mer)

Contactez-nous

Adresse : 11 Chemin des Borderies, 85350 L'île d'Yeu

Téléphone :

02 51 58 35 71 (secrétariat)

02 28 12 96 74 (bureau des éducateurs)

Email : lephare.caval@orange.fr

Web : www.caval-yeu.fr